



Syndicat canadien de la fonction publique

Mémoire présenté au Comité permanent des
finances de la Chambre des communes

Consultations prébudgétaires pour le budget fédéral de 2020-2021

Août 2020

SCFP

www.scfp.ca
1375, boulevard Saint-Laurent
Ottawa (Ontario) K1G 0Z7
613-237-1590

- **Recommandation 1** : Que le gouvernement continue d'utiliser sa capacité fiscale pour financer les mesures d'intervention et de rétablissement en cas de pandémie, en particulier en tirant profit de la capacité de la Banque du Canada d'acheter la dette à long terme du gouvernement fédéral.
- **Recommandation 2** : Que le gouvernement reconnaisse les conséquences inégales et sexospécifiques des retombées sociales et économiques de la pandémie et élabore un plan de reprise en partenariat avec les personnes qui ont été les plus touchées.
- **Recommandation 3** : Que le plan de relance du gouvernement inclut 2,5 milliards de dollars pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants (AGJE) dans le cadre de nouveaux transferts du gouvernement fédéral aux provinces et aux territoires et aux communautés autochtones, augmentant le financement chaque année alors que nous progressons vers un système financé entièrement à même les fonds publics.
- **Recommandation 4** : Que le gouvernement mette en œuvre un régime d'assurance-médicaments pleinement universel.
- **Recommandation 5** : Que le gouvernement réoriente les activités de la Banque de l'infrastructure du Canada vers un modèle entièrement public.
- **Recommandation 6** : Que le gouvernement prenne des mesures pour améliorer la transparence des entreprises, en particulier en ce qui concerne les achats gouvernementaux, les contrats externes ou les bénéficiaires d'une aide financière en raison de la pandémie.
- **Recommandation 7** : Que le gouvernement annule les réductions fiscales régressives mises en œuvre depuis 2000 qui ont éliminé au moins 50 milliards de dollars des revenus fédéraux.
- **Recommandation 8** : Que le gouvernement mette en œuvre d'importantes réformes à l'assurance-emploi afin d'accroître l'accès et d'établir un plancher de 500 \$ par semaine et de continuer à fournir une prestation d'urgence aux personnes qui ne sont pas admissibles à l'assurance-emploi.
- **Recommandation 9** : Que le gouvernement inclue les soins de longue durée dans la *Loi canadienne sur la santé* et remplace notre système à but lucratif disparate par un système public de soins de longue durée bien financé et bien pourvu en personnel.

Comptant plus de 700 000 membres, le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) est le syndicat le plus important au Canada. Les membres du SCFP travaillent dans divers secteurs importants de l'économie, comme les soins de santé, l'éducation, les municipalités, les bibliothèques, les universités, les services sociaux, les services publics, les services d'urgence, le transport et les compagnies aériennes.

La période actuelle ne ressemble à aucune autre crise économique précédente. Dans cet environnement, nous devons continuer à placer la priorité absolue sur la santé des Canadiens, notamment avec des programmes de soutien de revenu pour aider les ménages à joindre les deux bouts et un soutien continu des services publics pour répondre à leurs besoins. Cela aidera non seulement à contenir la pandémie, mais également à garantir que l'économie et nos communautés puissent rebondir plus rapidement.

Le gouvernement fédéral a agi rapidement pour mettre en place des programmes de soutien tels que la Prestation canadienne d'urgence (PCU) et des programmes de liquidité du marché. Cela a fait une différence pour des millions de personnes au Canada.

Nous avons maintenant l'occasion de revoir à quoi ressemble notre économie.

Recommandation 1 : *Financement de la relance*

Même si le gouvernement fédéral prévoit un déficit important pour le présent exercice financier, il n'y a aucune raison de paniquer ou de faire marche arrière. Le taux des obligations à 30 ans du gouvernement fédéral est de 2 %, et les obligations à 10 ans sont inférieures à 1 %. La Banque du Canada soutient les gouvernements fédéraux et provinciaux en achetant des obligations directement et dans les marchés secondaires, s'assurant ainsi que les gouvernements ont un prêteur. Lorsque les banques centrales achètent des obligations du secteur public sur le marché principal, elles s'assurent que le coût d'emprunt de ces entités reste faible et augmentent la quantité d'argent qui peut être dirigée à des fins d'usage public.

Le gouvernement fédéral a la capacité et la responsabilité d'assumer la majorité des coûts liés à l'intervention contre la pandémie et à la reprise après celle-ci, ainsi qu'une part plus élevée des dépenses sociales à l'avenir. Les investissements publics dans des secteurs comme les soins de santé, la garde des enfants, les collectivités viables et les bâtiments économes en énergie auront un impact plus important sur la croissance économique, en plus de réduire les inégalités et d'améliorer le bien-être.

Recommandation 2 : *Justice raciale et égalité des sexes*

Il y aura de la pression pour effectuer une relance semblable à celles que nous avons fait par le passé, mettant l'accent sur des projets d'infrastructure physique « prêts à réaliser ». Cette récession est différente, touchant différents secteurs et différentes professions et communautés – en particulier les femmes, les travailleurs de services à faible revenu, les travailleurs racialisés et les travailleurs migrants – beaucoup plus sévèrement¹. Le gouvernement fédéral doit tenir compte des façons dont la pandémie a eu un impact inégal sur les travailleurs et les communautés racialisés, et élaborer des solutions en partenariat avec les communautés durement touchées.

Recommandation 3 : *Économie des soins*

¹ SCFP, *Les travailleurs en quête d'égalité sont les plus durement touchés par la COVID-19*, avril 2020, <https://scfp.ca/les-travailleurs-en-quete-degalite-sont-les-plus-durement-touchees-par-la-covid-19>.

Notre relance économique dépend de la reprise de l'économie des soins. La participation économique des femmes a chuté à des niveaux qui n'ont pas été vus depuis 30 ans, alors que la COVID-19 a paralysé l'économie et de nombreux travailleurs ont dû quitter un emploi rémunéré pour fournir des soins à des êtres chers.

Les travailleurs en garderie sont principalement des femmes, et les bas salaires courants dans le secteur ont rendu le recrutement et la rétention plus difficile et ce, même avant la pandémie. Les experts en soins aux enfants ont élaboré une stratégie de reprise qui soutiendrait un système accessible, abordable, fiable et inclusif d'apprentissage et de garde des jeunes enfants (AGJE), avec des éducateurs de jeunes enfants rémunérés équitablement à son cœur². Ce plan comprend 2,5 milliards de dollars en nouveaux transferts fédéraux aux provinces et aux territoires et aux communautés autochtones, augmentant le financement chaque année alors que nous progressons vers un système entièrement financé par le public.

L'investissement dans l'économie des soins, y compris les soins de santé, la prise en charge des enfants et les services sociaux, aura des retombées sociales et économiques beaucoup plus élevées que le coût actuel d'emprunt. Un secteur de soins dynamique et accessible assure que tout le monde peut participer au marché du travail, ce qui sera essentiel tout au long de la relance économique. L'investissement gouvernemental dans les soins améliore la situation sur le marché du travail pour les femmes et la productivité, permettant aux gouvernements de récupérer les coûts initiaux.

Recommandation 4 : Régime universel d'assurance-médicaments

Les coûts des médicaments augmentent chaque année, et même avant la pandémie, la famille canadienne moyenne dépensait plus de 1 000 \$ de sa propre poche pour les médicaments sur ordonnance et les primes du régime de soins de santé privé³.

De nombreux travailleurs qui ont été mis à pied pendant la pandémie se trouvent sans couverture au moment où ils en ont le plus besoin, et de nombreux employeurs ont de la difficulté à maintenir les régimes d'avantages sociaux pendant le ralentissement.

Un régime national d'assurance-médicaments public réduirait considérablement ces dépenses pour les ménages et les employeurs canadiens. Le système public de soins de santé à payeur unique du Canada offre déjà aux employeurs un avantage de coût et un avantage concurrentiel important par rapport aux employeurs américains; alors que nous tentons de parvenir à une solide reprise de l'économie, un régime national d'assurance-médicaments peut uniquement aider.

Recommandation 5 : Établir des partenariats d'infrastructure publique

Une infrastructure publique de qualité est essentielle pour accroître la productivité de la population et des entreprises canadiennes. Le SCFP appuie fortement le financement accru pour le transport en commun, le logement abordable et les infrastructures sociales, publiques et écologiques, qui sont des composantes importantes d'une saine reprise économique.

² Un enfant Une place, *Stratégie pour la relance : faire des services de garde à l'enfance abordables une réalité pour TOUS*, <https://timeforchildcare.ca/strategie-pour-la-relance-faire-des-services-de-garde-a-lenfance-abordables-une-realite-pour-tous/?lang=fr>.

³ Statistique Canada, *Enquête sur les dépenses des ménages*, 2017.

Nous devons tirer des leçons du passé. Après la récession de 2008, le gouvernement fédéral a retiré les programmes de soutien économique trop rapidement et a mis l'accent sur les coupures et l'équilibre budgétaire plutôt que de renforcer notre filet de sécurité. Les dépenses en infrastructure ont donné priorité aux partenariats publics et privés peu efficaces et coûteux, enfermant les municipalités à l'échelle du Canada dans des projets de faible qualité et un endettement croissant.

La Banque de l'infrastructure du Canada (BIC) a été conçue pour tirer parti des fonds du secteur privé pour limiter la dette détenue dans les livres du gouvernement provincial et municipal. Mais les arguments en faveur de la BIC ont été critiqués comme étant faibles depuis son introduction⁴. Étant donné que les coûts d'emprunt du secteur privé sont beaucoup plus élevés que ceux du gouvernement fédéral, ce modèle pourrait doubler le coût du financement à lui seul. Comme les investisseurs du secteur privé recherchent les actifs publics avec le rendement le plus élevé et le plus faible risque, la BIC est encouragée à vendre nos actifs publics les plus précieux pour générer des profits privés.

Le SCFP recommande au gouvernement fédéral de changer de cap et de convertir la BIC en une banque d'infrastructure véritablement publique qui offre un financement à faible coût à d'autres niveaux du gouvernement⁵.

Recommandation 6 : *Transparence et responsabilité lors de la relance*

Pour assurer l'efficacité et l'équité des dépenses publiques, le gouvernement fédéral devrait renforcer les conditions et améliorer la transparence et la responsabilisation :

- rendre public les renseignements sur la façon dont l'argent public est dépensé;
- inclure des clauses qui imposent des protections liées à l'emploi pour les travailleurs, y compris des protections pour les avantages sociaux et la mise en œuvre des protocoles de santé et de sécurité. Inclure des pénalités si ces clauses ne sont pas maintenues et veiller à ce qu'il y ait des protections pour les dénonciateurs;
- lorsqu'il y a un syndicat sur le lieu de travail, les inclure dans les négociations pour les subventions salariales et les autres programmes de soutien;
- publier des détails sur les achats et d'autres contrats gouvernementaux pendant la période de relance;
- ne pas fournir de subventions ou de contrats d'approvisionnement aux entreprises qui :
 - s'adonnent à l'évitement fiscal, par exemple en utilisant des paradis fiscaux;
 - ou dans les instances où les véritables propriétaires sont inconnus.

Recommandation 7 : *Équité fiscale*

Les baisses d'impôt depuis 2000 ont réduit les recettes fédérales de plus de 50 milliards de dollars par année, et les principaux bénéficiaires de ces baisses d'impôt ont été les grandes entreprises et les Canadiens les mieux nantis. Ces baisses se sont traduites par un déficit dans les budgets fédéraux et ont eu des répercussions sur l'ensemble des budgets provinciaux, alors que le gouvernement fédéral a fait marche arrière quant au financement des services publics

⁴ Azfar Ali Khan et Randall Bartlett, *Assessing the risks and opportunities of the Canada Infrastructure Bank*, mai 2017, <https://ifsd.ca/fr/blog/last-page-blog/the-way-CIB>.

⁵ Toby Sanger, *Creating a Canadian infrastructure bank in the public interest*, mai 2017, https://www.policyalternatives.ca/sites/default/files/uploads/publications/National%20Office/2017/03/Creating_a_Public_Infrastructure_Bank.pdf.

essentiels. L'une des premières priorités de ce gouvernement a été d'introduire une autre baisse d'impôt de 6 milliards de dollars qui a avant tout bénéficié aux familles à revenu plus élevé⁶. Le gouvernement fédéral devrait annuler cette réduction de taxe régressive pour économiser 3 milliards de dollars maintenant, et 6 milliards de dollars par année lorsque la réduction devait être entièrement intégrée.

Le gouvernement fédéral pourrait augmenter ses recettes de plus de 50 milliards de dollars⁷ par année sans hausser les taux d'imposition des Canadiens à revenu moyen et de ceux à faible revenu à l'aide des mesures fiscales équitables suivantes :

- rétablir le taux d'imposition fédéral des sociétés à 21 % : 13 milliards de dollars;
- éliminer les échappatoires fiscales coûteuses et régressives, y compris la déduction pour options d'achat de titres, les déductions pour gains en capital, les repas et frais de représentation, les subventions pour les combustibles fossiles et l'exploitation minière : 14 milliards de dollars;
- sévir contre l'évasion fiscale en imposant les sociétés multinationales selon leurs activités économiques réelles au Canada : plus de 8 milliards de dollars;
- instituer un impôt sur la fortune de 1 % sur les successions de plus de 20 millions de dollars et réintroduire un droit de succession de 45 % sur les successions de plus de 5 millions de dollars : 8 milliards de dollars;
- introduire une taxe sur les activités financières appliquée à la rémunération et aux profits du secteur financier : 7 milliards de dollars.

Recommandation 8 : Réformer l'assurance-emploi

L'assurance-emploi (AE) doit être réformée pour soutenir les travailleurs jusqu'à ce que tous les secteurs de notre économie puissent rebondir suite à cette crise mondiale. Le SCFP revendique :

- un seuil universel pour l'accès à l'AE, fixé à 300 heures;
- la PCU a établi un montant de base de 500 \$ par semaine. Ce montant devrait maintenant être reporté à l'AE;
- la durée des prestations pour tous les travailleurs devrait être prolongée à 50 semaines.

Même avec ces réformes à l'AE, certains travailleurs seront laissés pour compte. Comme une décision a été prise de mettre fin à la PCU, elle doit être remplacée par un programme qui veillera à ce qu'aucun travailleur ne soit obligé de mettre sa santé ou la santé d'un être cher en péril pour joindre les deux bouts.

Recommandation 9 : Soins de longue durée

La pandémie a exposé les manquements de la privatisation, de la déréglementation et de l'application laxiste des lois relatives à l'emploi et à la santé et la sécurité. Cela a été particulièrement évident dans le secteur des soins de longue durée. Le SCFP demande au

⁶ SCFP, « Les réductions d'impôt du fédéral nuisent aux services et profitent aux riches », *L'économie au travail*, novembre 2019, <https://scfp.ca/les-reductions-dimpot-du-federal-nuisent-aux-services-et-profitent-aux-riches>.

⁷ Estimation des revenus tirée du chapitre « Fiscalité équitable », *Le 2020 budget fédéral alternatif*, <https://www.policyalternatives.ca/sites/default/files/uploads/publications/National%20Office/2020/03/AFB%202020%20FR.pdf>.

gouvernement fédéral de faire preuve de leadership en prenant les mesures suivantes pour résoudre les problèmes de soins de longue durée maintenant :

- intégrer les soins de longue durée dans le système de santé publique et les réglementer en vertu de la *Loi canadienne sur la santé*;
- fournir un financement spécifique et adéquat aux provinces et aux territoires pour les soins de longue durée par l'entremise du Transfert canadien en matière de santé;
- mettre en œuvre et appliquer les normes nationales de soins fondées sur des preuves, y compris les niveaux de dotation, et associer les normes au financement;
- éliminer la propriété à but lucratif des maisons et l'externalisation des services d'installation;
- augmenter et normaliser le salaire des travailleurs pour refléter la valeur de leur travail et leur rôle dans la prestation d'un service de soins de santé essentiel. Renforcer les avantages sociaux des travailleurs, y compris en offrant des congés de maladie payés adéquats;
- éliminer la précarité dans l'ensemble du secteur grâce à la création d'emplois réguliers à temps plein pour les travailleurs qui désirent un emploi;
- utiliser les fonds publics pour construire et exploiter des établissements de soins de longue durée administrés plus publiquement.

mf/cope491